Gestion actif-passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire

_

Référentiel de compétences et de certification

Intitulé de la certification

Gestion actif-passif : analyser et gérer les risques en ALM bancaire

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié

La Gestion Actif-Passif, aussi désignée par ALM (son acronyme anglais : Asset and Liability Management), est au centre des préoccupations des directions financières des banques notamment depuis la crise de 2008. Elle a pour but d'assurer la stabilité (à court, moyen et long terme) du revenu financier en s'assurant de la maîtrise des risques de transformation de taux d'intérêt, liquidité et change et du respect des contraintes réglementaires. Afin de remplir cette mission, les gérants actif-passif se doivent de maîtriser des compétences multidisciplinaires : bancaires, financières, mathématiques et comptables. Avec le Certificat de Gestion Actif-Passif, l'Ensae-Ensai Formation Continue (Cepe) offre aux professionnels de la banque et du conseil bancaire un dispositif leur permettant d'acquérir ces compétences puis d'en attester afin d'évoluer vers le secteur de l'ALM. Cette certification est également utile aux gérants ALM juniors déjà en poste pour améliorer la pratique de leur activité et évoluer vers plus de responsabilités.



Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
C1. Analyser l'environnement macro-économique (politique monétaire, structures des taux d'intérêt) afin d'estimer le risque de faillite et de prendre des mesures préventives en s'appuyant sur l'analyse des crises financières précédentes ou pouvant survenir. C2. S'assurer du respect des attentes des autorités de supervision et	Mode : épreuve écrite Durée : 3 heures	Le corpus de connaissances et de pratiques indispensables à un bon exercice de la gestion actif-passif est correctement maîtrisé par le candidat.
macro-prudentielle afin de ne pas risquer de perdre son agrément en s'assurant du respect de l'ensemble des réglementations s'appliquant aux banques. C3. Mesurer la solvabilité d'une banque afin d'estimer la solidité de	Le candidat répond d'une part à une série de	Le candidat fait preuve de rigueur méthodologique dans l'étude des cas qui lui sont proposés et justifie les choix qu'il
l'établissement en analysant les équilibres du bilan et le montant des risques pris par l'établissement au regard de ses capitaux réglementaires.	questions et d'exercices brefs permettant d'évaluer sa maîtrise des fondamentaux de l'ALM et est d'autre part mis en situation professionnelle par le biais de plusieurs	effectue.
C4. Comprendre les règles de la comptabilité bancaire (IFRS) afin de pouvoir analyser les éléments de bilan en examinant le rapport financier d'un établissement financier.	études de cas où il doit, sur la base du bilan d'une banque et d'un contexte macro- économique donné :	Le contexte macro-économique et la situation particulière de la banque sont correctement pris en compte.
C5 . Développer et utiliser des modèles d'écoulement de bilan en taux et en liquidité pour concevoir une tarification adaptée en mettant en œuvre un cadre de taux de cession interne cohérent.	Analyser le risque de bilan de la banque,	Les outils et méthodes utilisés pour l'analyse (notamment les indicateurs de
C6 . Mesurer les risques de liquidité, de taux et de change afin de proposer des mesures de pilotage et de couverture en calculant les différents indicateurs de risque (impasse, LCR, NSFR, stress tests).	Estimer l'impact d'une variation des conditions économiques,	risque) sont adaptés au problème posé.



C7. Mettre en œuvre un cadre opérationnel de modèles de capital
économique afin d'établir un outil d'allocation des fonds propres en
implémentant une tarification RAROC et un suivi de la rentabilité.

C8. Maîtriser les principales méthodes de couverture afin de réduire le risque de taux en utilisant l'instrument adapté au risque (swap, cap, floor, swaption...)

C9. Elaborer des opérations de refinancement structurées afin d'améliorer la gestion du bilan en proposant des structurations de titrisation ou de « covered bonds ».

• Proposer des solutions pour minimiser le risque de la banque,

 Présenter une stratégie de couverture à base d'instruments dérivés. Les conclusions obtenues à l'issue de l'analyse quant à la situation de la banque et les risques auxquels elle fait face sont correctes.

Les préconisations proposées pour minimiser le risque de la banque (notamment au travers de l'utilisation d'instruments dérivés) sont pertinentes.

